

# Réunion du conseil municipal du 5 Octobre 2020

A 19 h 00

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Eric DE LAMARLIERE

Présents : MM. de LAMARLIERE Maire, BUTHIOT, CORDIER, DONARD, MURANO, SOULIER, VEYSSE, Mmes BOUCHET-GELIN, CHOCHON-LATOUCHE, FORNER, HEMAIRIA, JACQUET, LIMBARDET, PROST

Excusé : M. Florent TUPIN (pouvoir à Mme Zineb HEMAIRIA)

Secrétaire de séance : Mme Christiane PROST est nommée secrétaire pour cette séance du Conseil. Elle sera aidée par Dominique ASPERT, secrétaire de Mairie

Le compte rendu de la séance du 7 Septembre 2020 est approuvé avec les compléments suivants : l'achat d'un compresseur pour le service technique a été validé ; l'embauche d'un apprenti en espaces verts devrait permettre de réduire les prestations extérieures, sans toutefois les supprimer totalement.

## 1 - Renouvellement du camion

Suite au diagnostic réalisé par RENAULT Dijon sur le camion du service technique de la commune, suite au dégrasage du moteur réalisé au début de 2020, il est proposé d'examiner l'achat d'un nouveau camion. Avant de prendre une décision, le conseil municipal souhaite que des devis soient demandés pour un échange standard du moteur et pour plusieurs modèles de camion neuf. La solution de location est totalement abandonnée car trop onéreuse.

## 2 - Réglementation du stationnement dans la commune

Eric de LAMARLIERE propose de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour fluidifier et sécuriser la circulation devant le groupe scolaire.

Le conseil souhaite mettre en place des « arrêt-minute » sur tous les emplacements en bordure de trottoir devant l'ensemble du groupe scolaire, de 7h à 19 h tous les jours scolaires et périscolaires.

Il souhaite créer de nouvelles places de stationnement réservées au personnel (enseignants et périscolaire) au niveau de l'accès à la plate-forme du service technique.

Il souhaite que soit étudiée, avec l'aide de la MiCA, la réorganisation du stationnement devant la cour du groupe scolaire.

A la majorité, le Conseil charge le Maire de mettre en œuvre ces 3 actions

Eric de LAMARLIERE propose aussi de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour fluidifier et sécuriser la circulation vers le centre commercial de Longecourt

Le Conseil souhaite que les places de stationnement devant la boulangerie soient bien marquées au sol et réservées aux clients de la boulangerie.

A la majorité, le Conseil charge le Maire de mettre en place ces places réservées.

## 3 - Règlement intérieur du Conseil municipal

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose l'adoption d'un règlement intérieur du Conseil municipal, dans les 6 mois suivant l'installation du Conseil (donc avant le 27 novembre 2020)

Eric de LAMARLIERE présente le premier projet bâti sur un modèle proposé par l'AMF.

Après quelques modifications, le Conseil propose que ce projet soit envoyé à tous les conseillers pour examen avant adoption par le Conseil du 2 Novembre 2020.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Protocole sanitaire

Une première rédaction avait été établie pour l'utilisation des salles communales, sur la base d'un protocole proposé par la Préfecture.

Elle est présentée au Conseil.

Les prescriptions préfectorales ou nationales et les capacités des salles sont encore à intégrer. Il faut également préciser dans le protocole que le maire est le seul décideur en matière d'utilisation des salles. Le Conseil municipal demande que le projet complété soit adressé à tous les conseillers pour examen.

### **Embauches d'un apprenti et d'un remplaçant pour l'Agence postale**

Eric de LAMARLIERE informe que l'apprenti en espaces verts a été choisi. Celui-ci est déjà en 2<sup>ème</sup> année d'apprentissage. Le contrat ne sera donc fait que pour 2 ans.

Le coût total de cet apprenti pour la deuxième année d'apprentissage sera de près de 1000 € brut chargé par mois

Le Conseil souhaite que cette embauche permette d'avoir un village plus propre et que les semis en pied du mur soient plus entretenus.

Eric de LAMARLIERE rappelle que le Conseil avait décidé d'embaucher une personne pour le remplacement à l'Agence postale :

Parmi les 14 candidatures, 3 personnes ont été rencontrées.

Eric de LAMARLIERE synthétise les profils de ces 3 personnes.

Après examen, le Conseil propose de recruter la personne déjà formée comme adjoint administratif.

### **Situation des travaux**

- Salle des fêtes : la convention avec la MiCA et I.C.O. a été signée. La procédure de recrutement d'un architecte sera lancée rapidement.
- Travaux au groupe scolaire : le grillage pour clôturer la cour de récréation sera installé pendant les prochaines vacances. La Commune achètera un jeu pour la cour des maternelles par un groupement d'achat de la Communauté de Communes. Le remplacement de la chaudière (datant de 1991) est à prévoir.
- Mairie : le cumul qui ne produit plus d'eau chaude doit être remplacé.
- Travaux au centre commercial : les travaux devant le centre commercial sont commandés. Ils commenceront rapidement.
- Intervention SARP : après une première intervention par l'entreprise de balayage des rues, le nettoyage des puits sera demandé à la SARP.
- Sécurisation et déplacement des panneaux d'entrée : ce dossier est en cours d'examen par la MiCA.
- Site internet de la Commune : le site est en cours de rénovation. Une réunion est prévue le 06/10/2020 pour finaliser la mise en page.
- Plaques de rues : La mairie finalise le recensement des plaques manquantes auprès des habitants et une commande globale, incluant la rue du Pré Omer, sera passée.
- Reconnaissance de catastrophe naturelle : 12 dossiers déclaratifs d'administrés ont été transmis le 22/09/2020 à la Préfecture pour obtenir une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle due à la sécheresse de l'été 2020. En attente de la décision

### **Compte rendu de réunion**

Le SBV, le Sinotiv'Eau et le SMICTOM ont été installés ; leurs présidents ont été reconduits dans leurs fonctions. Paul MURANO a été nommé vice-président du SMICTOM.

Le Comité Budget s'est réuni le 21 septembre. Il a examiné la situation budgétaire qui respecte le budget voté. Un point sera à faire sur les consommations de l'éclairage public.

Le Comité Associations s'est réuni avec l'ensemble des associations le 23 septembre. Les conventions avec la Commune ont été renouvelées.

Une visite des bâtiments aura à nouveau lieu dans quelques mois. Elle sera ciblée sur l'ancienne poste et la salle à côté de la bibliothèque.

Des réunions de quartiers, prévues avant les élections municipales, seront organisées dans les mois à venir.

Eric de LAMARLIERE informe les conseillers que le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) recherche des candidats pour intégrer le Conseil d'Administration.

### **Recensement**

Le recensement de la population sera effectué du 21 janvier au 20 février 2021. La Commune devra recruter de 2 agents recenseurs avant le 31/12/2020.

### **Conseil municipal des jeunes :**

Une réunion d'information des jeunes se tiendra le 12 octobre et se terminera par l'élection du Maire de ce Conseil.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Impasse Sainte Marguerite : La reprise de la voirie peut-elle être envisagée ? Cette possibilité sera examinée après contact avec le Cabinet SOULARD, en fonction de l'état des réseaux. L'information sera donnée aux riverains.

La situation de la voirie et de l'éclairage public du lotissement de la fin du bois sera à examiner.

Est-il possible de permettre aux collégiens attendant le bus vers le bâtiment de la bibliothèque d'accéder au préau. Un projet sera présenté rapidement.

L'abribus de la route de Dijon peut-il être rénové. Il sera recherché à qui appartient cet abribus ?

Les poubelles de la salle des fêtes sont souvent remplies par des particuliers et des entreprises. N'y aurait-il pas intérêt à les fermer par un grillage ? Solutions à examiner par un prochain Conseil

Y aura-t-il un repas des aînés cette année ? En raison de la situation sanitaire actuelle, il n'est pas possible d'en organiser un rapidement. La distribution de colis ou d'un repas est en cours de réflexion.

La séance de ce Conseil est levée à 22 h 10